

15 mai ► 15 décembre*

*avec interruption au mois d'août

// Octobre 2013 • N°51

CAHIER D'ACTEURS

Les propos au sein du présent cahier d'acteurs n'engagent que leur auteur et sont totalement indépendants de la CPDP.



**CAHIER D'ACTEURS de la
Confédération et Unions Régionales
Champagne Ardenne et Lorraine
et Fédérations Métallurgie, Chimie
Énergie, Construction**

La CFDT (Confédération Française Démocratique du Travail) est la première organisation syndicale de salariés, avec plus de 800 000 adhérents. Son objectif premier et constant est l'amélioration des conditions d'emploi et de travail des salariés et des chômeurs, prioritairement par la négociation collective. Elle agit pour des réformes équitables, pour l'emploi, la sécurisation des parcours professionnels, la santé au travail, les conditions de vie et l'environnement. Ses valeurs, solidarité, émancipation, démocratie, indépendance et autonomie, placent l'homme au centre de son action. Elle participe activement avec la Confédération Européenne des Syndicats (CES) et la Confédération Syndicale Internationale (CSI) aux initiatives pour un Développement Durable (Climat, Santé, Alimentation ...).

La CFDT, avec ses compétences militantes, professionnelles et scientifiques, est organisée pour constituer un partenaire contributeur et crédible dans le cadre d'un dialogue social et sociétal. La CFDT, très présente par ses exigences et ses propositions possède une représentativité élevée dans la filière électronucléaire, à l'IRSN et l'Andra et dans les départements et régions concernées par le stockage. Dès 2009, un groupe de pilotage CFDT a réuni des militants professionnels et des responsables CFDT aux différents échelons (Unions départementales 52 et 55 et régionales Lorraine et Champagne-Ardenne, secteur nucléaire, Fédérations industrielles et Confédération).

contact //

Dominique OLIVIER
Confédération : 01 42 03 83 10

Alain GATTI
Région Lorraine : 03 87 16 97 80

Jérôme DUPONT
Région Champagne Ardenne :
03 26 26 90 55

« ASSUMER NOS RESPONSABILITES POUR LES DÉCHETS RADIOACTIFS DÉJÀ PRODUITS ET À VENIR ET CONSTRUIRE UN VÉRITABLE PROJET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE »

Pour la CFDT, la responsabilité collective nous impose d'assurer la gestion des déchets radioactifs à vie longue. Il faut pour cela veiller à construire avec Cigéo une solution de gestion sécurisée de ces déchets. Une gouvernance de la société civile doit être organisée pour assurer la transparence et la bonne prise en compte de tous les enjeux.



// Les enjeux de la gestion des déchets radioactifs

- **Environnement** : Nous devons préserver nos ressources et protéger l'environnement de l'impact de nos déchets (nucléaire, toxiques, chimiques, etc.). Pour les déchets radioactifs, il s'agit de réduire les risques à moyen et long terme pour les populations et pour les écosystèmes.

• **Economie** : Il s'agit de développer une activité utile, préventive et pérenne.

Cette activité peut et doit être financée par les provisions financières sécurisées requises par la loi auprès des acteurs de la production électro-nucléaire française (EDF, AREVA et CEA). Au-delà de Cigéo, les territoires d'accueil doivent bénéficier d'une dynamique de progrès global et cohérent.

• **Social** : Le social couvre aussi bien la préoccupation sanitaire (santé publique et santé au travail) que

la question centrale de l'emploi. Des centaines d'emplois, directs ou induits seront créés localement. Ils doivent être de qualité et couverts par le dialogue social.

• **Gouvernance** : Un projet de Développement Durable c'est aussi une mise en synergie citoyenne et un processus participatif. La gouvernance partenariale devient alors, par ses exigences, un facteur de sécurité et de qualité du projet. Un défi démocratique et citoyen à réussir ! ■

// Les questions environnementales

Le choix, par la loi de 2006, d'un stockage géologique profond dans une couche d'argilites (stable depuis sa formation il y a 160 millions d'années), constitue un premier niveau de prise en charge de la protection de l'environnement. Cette solution est, à ce jour, plus sécurisée à un horizon de plusieurs siècles que l'entreposage en surface (enjeux de robustesse accrue face aux aléas climatiques, aux accidents externes, aux agressions ou intrusions).

Au-delà de ce choix, il s'agit de développer tout à la fois prévention et précaution face aux risques environnementaux, et cela dès le début de la construction de Cigéo, puis pendant son exploitation sur une période séculaire.

• **La prévention** : c'est apporter des réponses intégrées sur la base des évaluations des risques et des études d'impacts sur le territoire d'accueil : modes de transports, types de véhicules, valorisation des stériles, économie des ressources ...

• **La précaution** : c'est la prise en compte des risques inconnus ou imprévisibles. La démarche réside dans la qualité d'un point zéro de l'état des écosystèmes et dans la capacité de veille pour voir émerger des signaux faibles d'impacts ou de dérives imprévues. C'est à l'Observatoire Pérenne de l'Environnement (OPE) d'assurer cette mission inédite et de fournir à la communauté scientifique, à la société civile et aux décideurs les informations pertinentes.



Réunion CFDT / enquêteurs Mairie de Bure novembre 2010

Une originalité : l'Observatoire Pérenne de l'Environnement (OPE)

L'Observatoire Pérenne de l'Environnement n'est pas limité à l'étude de l'impact environnemental de la mise en œuvre de Cigéo. L'OPE met aussi à disposition de la recherche un outil unique pour suivre à long terme les évolutions environnementales (faune, flore) liées à l'activité humaine, et répondre aux questions environnementales actuelles : impact des changements climatiques, modifications de pratiques agricoles et sylvicoles, implantations

industrielles et développements urbains.

Ces travaux s'appuient sur une démarche scientifique menée en collaboration/partenariat avec les acteurs de la recherche scientifique français et internationaux.

La surveillance continue de l'OPE sera déterminante pour l'acceptation sociétale de Cigéo. Elle doit permettre de dresser un retour d'expérience à l'issue d'une première période d'exploitation.

Les conditions pour une réversibilité effective et crédible

La récupérabilité des déchets et la réversibilité du stockage sont les incontournables du projet.

- **La récupérabilité** des colis de déchets est la possibilité de les retirer et le cas échéant de les remonter à la surface. Elle illustre le fait que ce stockage est structuré et organisé, et n'est pas une poubelle dans laquelle on jette des produits toxiques mal emballés.

- **La réversibilité** du projet Cigéo est une garantie démocratique. C'est la possibilité d'arrêter le stockage si, au bout de quelques dizaines d'années, des difficultés majeures ou des dérives signalées par les autorités et organismes en charge de la surveillance faisaient apparaître un risque non maîtrisable, ou si émergent d'autres solutions pour ces déchets. Cette réversibilité, cet arrêt potentiel motivé du stockage, constitue une réponse à la hauteur des exigences des populations.

- **Quelle durée d'autorisation et quelle réversibilité ?** Parce qu'on ne peut préjuger des évolutions technologiques, économiques et sociétales sur

une période séculaire, les travaux de recherche en matière de stockage de déchets radioactifs doivent se poursuivre. Pour Cigéo, la limitation à une première tranche de stockage, avec des déchets bien identifiés, est indispensable pour en conforter la faisabilité et la sûreté.

En effet, l'autorisation de stockage ne doit pas être un chèque en blanc (**pas d'autorisation d'exploitation sur une durée séculaire**). **Pour rendre vraiment crédible le principe de réversibilité, le stockage devrait faire l'objet d'une première autorisation limitant le contenu à stocker et la durée de remplissage à une période de 20 ans après l'entrée du premier colis radioactif.** Il s'agira alors de présenter un bilan approfondi, et d'organiser un nouveau débat public pour une nouvelle loi avant d'envisager la poursuite du stockage.

Pour autant, les rendez-vous intermédiaires prévus tous les 5 ans sont nécessaires mais n'ont pas la même portée. ■

// Un projet fédérateur pour des initiatives économiques et sociales ancrées dans les territoires

Le projet Cigéo doit permettre de développer des activités et des emplois utiles à la société et à ses territoires d'accueil, un travail et des emplois de qualité et pérennes.

- **Un financement juste et efficace** : La CFDT préconise et revendique la mise en place d'un **véritable solidarité territoriale de développement, objective, transparente et équitable**. Elle doit prendre en considération avantages, inconvénients et nuisances ; tous ces critères sont à définir préalablement, de manière équilibrée pour créer une dynamique d'ensemble.

- **De l'emploi avec une qualité de vie** : Les questions d'emploi renvoient prioritairement à la dimension locale des recrutements. La CFDT travaille depuis des années au développement d'une Gestion Territoriale des Emplois et des Compétences (GTEC) ; il s'agit de préparer les compétences et qualifications locales qui pourront être mobilisées. Un travail interrégional est engagé entre la Lorraine et la Champagne Ardenne pour développer de manière offensive un dispositif Emplois et Compétences opérationnel.

- **Pour des conditions de travail exemplaires** : La qualité des conditions de travail et le socle commun de garanties collectives doivent être des éléments non négociables des passations de marché et des contrats. Il s'agit du respect des différent(e)s salarié(e)s qui assurent une mission d'intérêt général. Cela constitue aussi un gage de qualité pour la prestation attendue par la société.

Le statut de Grand Chantier et un Accord interentreprises de site sont à privilégier dans une logique de Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE).

- **Un vrai développement territorial** : L'équilibre dans un territoire suppose de la diversité et de la complémentarité. C'est pourquoi la CFDT insiste pour que différents projets industriels ou de services (éducation, santé, commerces...) viennent accompagner le lancement du projet et pour que les infrastructures (transports, énergies, eau, logements...) soient pensées et construites de manière efficace et cohérente. La CFDT plaide notamment pour que le transport ferroviaire des déchets jusqu'au site soit assuré et les voies navigables utilisées pour les pondéreux.

Le Schéma Interdépartemental de Développement du Territoire (SIDT) doit être le cadre de cohérence de tous ces éléments à imbriquer pour l'efficacité économique et une vie quotidienne optimisée.

- **Assurer ensemble une ambition pour le territoire** : Dans la perspective d'un projet Cigéo de développement durable, la CFDT demande

// Les questions de gouvernance

- **Le rôle et l'indépendance de la Maîtrise d'Ouvrage Andra**

La CFDT tient à ce que cette maîtrise d'ouvrage reste publique au sein d'une Andra indépendante, complétée par un contrôle démocratique et citoyen. L'Andra doit avoir, malgré sa taille modeste, la maîtrise technique du projet et le contrôle de la chaîne des sous-traitances. Elle ne doit pas se limiter à la prescription de spécifications techniques dont elle ne pourrait pas être garante face au poids des producteurs et des autres acteurs économiques et politiques du projet.

- **Quelle gouvernance pour ce projet, ce chantier exceptionnel ?**

Dans le cadre de la réversibilité du projet Cigéo, **le contrôle démocratique suppose une gouvernance partenariale à 6 collèges** (associations, syndicats, patrons, élus locaux et parlementaires et l'État) : par exemple une instance d'une vingtaine de personnes rassemblant 3 membres les plus représentatifs de chaque collège ; une instance dotée de pouvoirs d'inspection, d'investigation et de recours à l'expertise.

qu'une réflexion approfondie et un travail partenarial soient mis en place pour promouvoir : **efficacité et diversification énergétiques, transports collectifs, valorisation des sous-produits, limitation du fret routier...** Autant d'éléments constitutifs d'une économie circulaire efficace, équitable et respectueuse de l'environnement. ■

La CFDT demande que Cigéo soit exemplaire en termes de transparence et de sécurité. L'Autorité de Sûreté Nucléaire doit en être le garant rigoureux.

- **RAPPEL des positions CFDT dans le débat sur la transition énergétique.**

La CFDT donne la priorité aux **économies d'énergie** (sobriété et efficacité), pour ensuite réduire drastiquement notre dépendance aux énergies fossiles et développer les énergies renouvelables. La CFDT milite pour faire **baisser la part du nucléaire** dans la production totale d'électricité en France du niveau actuel de 80 % à 60 % en 2030.

Dans cette transition, la filière électronucléaire doit continuer à assurer un niveau maximal de sûreté et de sécurité pour tous (salariés et citoyens) et prévoir une **filiale d'excellence** pour le démantèlement des installations et le traitement des déchets radioactifs. La création du stockage Cigéo s'intègre logiquement dans cette démarche. ■

C O N C L U S I O N

Pour la CFDT, le projet Cigéo, sous maîtrise d'ouvrage de l'Andra, est la meilleure solution actuelle pour sécuriser les déchets à vie longue du nucléaire. Elle prend rendez-vous pour un nouveau débat public, avec cette fois le retour d'expérience d'une première période d'exploitation d'environ vingt ans.

